



## *Fiche de candidature "Option EPS" Lycée Alain - Alençon*

*Le lycée Alain propose une série d'options (enseignements facultatifs),  
dont l'option EPS*

### **L'Option EPS au lycée, c'est :**

- **3h de pratique physique et sportive hebdomadaires qui s'ajoutent aux 2h d'enseignement d'EPS du tronc commun.**
- **Les activités proposées dans ce cadre sont :**
  - En seconde :** Badminton - Gymnastique - Cross Training
  - En première :** Handball - Musculation - Volley-ball
  - En terminale :** Badminton - Handball - Natation.
- **Une participation obligatoire et régulière à l'Association Sportive du lycée (mercredis après-midi) dans au moins 2 activités encadrés par des enseignants.**
- **Cette option est contingentée et requiert une sélection. Votre sélection en option EPS ne garantit pas votre affectation au lycée Alain.**

### **I - MODALITÉS DE CANDIDATURE :**

**Pour faire acte de candidature, il convient de fournir et de renvoyer, au secrétariat de direction du lycée avant le lundi 13 mai 2024 dernier délai, les pièces suivantes :**

- La fiche de candidature remplie par le responsable légal et le professeur d'EPS actuel (année en cours)
- Une lettre de motivation sur laquelle vous préciserez votre intérêt pour cette option et vos projets d'orientation, s'ils sont connus.
- Les bulletins scolaires des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres de l'année de 3<sup>ème</sup> 2023-2024

Les tests de sélection auront lieu le **mercredi 22 mai de 13h30 à 16h30**

## II - IDENTIFICATION DU CANDIDAT :

Nom - Prénom : \_\_\_\_\_ Collège : \_\_\_\_\_

Adresse mail de l'élève en lettres capitales :

\_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Niveau de pratique fédéral lors des 2 dernières années :

| Sport(s) | Club(s) | Niveau |
|----------|---------|--------|
|          |         |        |

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, responsable légal de l'élève \_\_\_\_\_, valide sa candidature au sein de l'option EPS du lycée Alain et prends note que la sélection en option EPS ne garantit pas l'affectation de notre enfant au lycée Alain.

Nous avons bien noté le caractère obligatoire d'une participation active à l'Association Sportive et de l'adhésion à celle-ci. À titre indicatif, le montant de l'adhésion à l'Association sportive s'élevait à 20 € pour l'année scolaire 2023-2024 (possibilité de régler la cotisation avec Atouts Normandie).

Signature de l'élève :

Signature du responsable légal :

### III - APPRECIATIONS À COMPLÉTER PAR LE PROFESSEUR DE 3<sup>ème</sup> :

Nom du professeur d'EPS de 3<sup>ème</sup> : \_\_\_\_\_

#### IMPLICATION EN EPS

Niveau de pratique dans les APSA :

Moyenne annuelle :

Connaissances et attitude en EPS : investissement dans la pratique, l'arbitrage, le coaching ...

Elève dispensé 3 mois ou plus durant l'année scolaire encourue :  oui  non

Remarques diverses :

#### Implication au sein de l'AS

Pratiques sportives : (préciser la ou les APSA concernées)

Participation et niveau de validation en tant que Jeune Officiel :

Membre du bureau de l'AS :  oui  non

Signature du professeur d'EPS :

**Lycée ALAIN**  
27 Boulevard Mézeray - BP 341  
61014 ALENÇON Cédex  
Tél. : 02.33.80.38.50.  
Mail : [ce.0610001v@ac-normandie.fr](mailto:ce.0610001v@ac-normandie.fr)  
Site internet : <https://lyceealainalencon.fr/>